



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Rochelle, le 5 septembre 2019

Élections municipales partielles complémentaires de La Jard les 29 septembre et 6 octobre 2019

Les électeurs de la commune de La Jard sont convoqués le dimanche 29 septembre 2019 pour procéder à l'élection d'un conseiller municipal.

Si un deuxième tour de scrutin est nécessaire, il aura lieu le dimanche 6 octobre 2019.

La sous-préfecture de Saintes procédera à la réception des déclarations de candidature pour l'élection d'un conseiller municipal :

Pour le 1^{er} tour du scrutin :

Du lundi 09 septembre au mercredi 11 septembre 2019 de 8h30 à 12h et de 14h à 16h00

Et Jeudi 12 septembre de 8h30 à 12h et de 14h à 18h00 (heure de clôture du délai)

En cas de second tour de scrutin :

Le lundi 30 septembre 2019 de 8h30 à 12h et de 14h à 16h00 et mardi 1^{er} octobre 2019, de 8h30 à 12h et de 14h à 18h00 (heure de clôture du délai)

Contact presse

Préfecture de la Charente-Maritime
Service Départemental de la Communication Interministérielle
pref-communication@charente-maritime.gouv.fr
Nathalie CHAMPLONG – 05 46 27 43 05 - 06 37 74 87 22
Standard : 05.46.27.43.00 - www.charente-maritime.gouv.fr

L'État en Charente-Maritime



Suivez l'actualité des services sur @prefet17



twitter